

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH//JYB/RM/EZH N° 2024 - 67

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

Vu le décret n° 83.1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques ;

Vu le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 27 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours internes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Inserm ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont admis à concourir au concours interne d'accès au corps des AI n°5 BAP A-B-C-D non affecté les candidats dont les noms suivent :

ARNAUDUC	Florent	LATIL FROMENT	Gisèle
ATHENION	Magalie	LE BERRE SCOUL	Catherine
BERRAUD	Céline	LEBEL	Marie-Nathalie
BERTRAND	Bénédicte	LEBOUVIER	Laurent
BERTRAND RAHUEL	Anne	MAILLARD	Claire
BESNARD	Charlène	MARSAN	Eloïse
BOISSEAU	Chloé	MARTIN	Romain
BROSSARD	Lisa	MARTIN HARDY	Philippe
BROYON	Morgane	MEDERIC	Myriam
CANAVESE	Priscilla	MICHINEAU	Leah
CAPEL	Arnaud	MONTHEIL	Aurélie
CHARIAU	Caroline	MORTIER	Elodie
CHARLET	Rogatien	MOUDERY	Philippe
CHOISI	Bruno	NADARADJANE	Arulraj
DAUDE	Christelle	NEGRONI	Sonia
DUBOIS	Gregor	NEVOIT	Caroline
FILATRE	Lauren	OUCHELOUCHE	Souhila
FRAINEAU	Tiphaine	OUDAR	Antonin
GESTKOFF-BODIN	Anastasia	PARENT	Christelle
GIANARDI	Fabrice	PIERINI	Victor



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inserm

La science pour la santé
From science to health

GIRAULT	Gaëtan	ROUSSEAU	Morgane
GONZALEZ	Loïc	ROUSSELLE	Morgane
GOURRU-LESIMPLE	Géraldine	SALONE	Jean de Matha
HOFFMANN	Guillaume	SOLER	Noélian
HUGUES DIT CILES	Jessy	SOLVAR	Sandrine
JOURJON	Ophélie	TESSIER	Agnès
LAABID	Driss	WAXIN	Christophe
LAMBOT	Sylvia	WINGERTSMANN	Laure

Article 2nd : Sont admis à concourir sous réserve au concours interne d'accès au corps des AI n°5 BAP A-B-C-D non affecté, les candidats dont les noms suivent :

KUMANSKI	Sylvain	TUPHILE	Karine
LESCAT	Ophélie		

Fait à Paris, le 12 avril 2024

Pour le Président-directeur général,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines



Jean-Yves BARTHE